

## PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



**Lagunes, grands fonds marins, forêt tropicale ou boréale, mangrove, toundra, paysages arctiques, désertiques ou littoraux... Total s'impose de protéger les écosystèmes partout où il intervient.**

Publiée en 2005, notre politique biodiversité formalise les objectifs qui guident notre action :

- minimiser l'**impact** de nos activités ;
- intégrer la **biodiversité** dans notre système de management environnemental ;
- porter une attention particulière aux régions dans lesquelles la biodiversité est riche ou vulnérable ;
- contribuer à la **recherche** scientifique et au **progrès** des connaissances.

Pour faciliter la mise en application pratique de cette politique sur le terrain, nous avons élaboré un **Guide pratique de la Biodiversité**, diffusé depuis 2007.

A cette politique s'ajoute depuis 2013 l'engagement pris par Total de ne pas mener d'activités d'exploration ni d'extraction de pétrole et de gaz dans le périmètre des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial naturel de l'Unesco à la date du 4 juin 2013.

### Minimiser nos impacts

La biodiversité est intégrée dans l'état des lieux environnemental de référence et dans les études d'impact que nous menons avant chaque projet.

Ce travail nous permet de :

- connaître et comprendre les écosystèmes** des zones où nous opérons ;
- évaluer** leur sensibilité ;
- cerner les enjeux environnementaux et/ou socio-économiques** associés, pour développer les approches techniques les plus adaptées ;
- définir les mesures de protection adéquates** (couloirs de circulation pour la faune, réduction de l'emprise au sol, prévention de l'introduction d'espèces invasives...);
- identifier, au cas par cas, les indicateurs qui nous permettront de mesurer l'efficacité** de nos actions.

*Total agit en faveur de la préservation de la diversité biologique depuis de nombreuses années. La Fondation d'entreprise dédiée à la protection de la biodiversité a soutenu plus de 200 projets de recherche depuis sa création en 1992.*

### EN INDONÉSIE, TOTAL REPLANTE LA MANGROVE AVEC LA COMMUNAUTÉ LOCALE

Total Exploration-Production (EP) Indonésie s'engage dans la **préservation de l'écosystème riche et complexe** du delta de la Mahakam. Dans cette zone de production et d'acheminement d'hydrocarbures, Total a mis en place depuis 2000 un vaste programme de replantation de la mangrove. Plus de 10,6 millions de graines de palétuviers, principale espèce végétale constituant la mangrove, ont été plantées sur une superficie de plus de 2 600 hectares. En 2013, le programme s'intensifie et l'objectif est désormais de replanter **1 million de palétuviers par an**. Total implique la communauté locale

dans cette démarche : les populations autochtones participent activement au semis et au repiquage. Et depuis quelques années, le programme a été élargi à l'accompagnement de ces populations dans une action double de leur activité

années, le programme a été élargi à l'accompagnement de ces populations dans une gestion durable de leur activité d'élevage de crevettes.

**Au Yémen**, par exemple, **une barrière de corail riche de près de 80 espèces a été mise en évidence** dans le cadre d'une étude environnementale préalable à notre projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel Yemen LNG. Une donnée qui a conduit les équipes projet à :

**revoir une partie du design de l'usine** et à modifier les travaux prévus dans la zone portuaire de Balhaf, pour réduire leur impact sur les courants marins, les coraux et les poissons ;

**reprofiler la digue de protection du rivage et mettre en place** des rideaux flottants pendant les travaux, pour protéger les coraux des sédiments liés au chantier ;

**prévoir le rejet des eaux de refroidissement** au large de l'usine, pour préserver les coraux à proximité ;

**déplacer 1 500 colonies de coraux** situées dans des zones exposées. Une transplantation sans équivalent dans le monde à cette échelle !

Le suivi des coraux par des scientifiques se poursuivra tout au long de la phase de production de l'usine. Sur ce projet, notre filiale Yemen LNG a par ailleurs établi un **partenariat scientifique** avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Son objet : la mise en place d'un **observatoire** de la biodiversité marine.

## Améliorer les connaissances

Total participe à la recherche scientifique et au progrès des connaissances à travers ses centres de recherche, sa Fondation et de multiples programmes avec des organismes tiers : Ifremer, World Conservation Monitoring Centre, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), etc.

Total soutient aussi, depuis sa création, la Fondation (française) pour la recherche sur la biodiversité (FRB). Lancée par les ministres en charge de l'Écologie et de la Recherche en mars 2008, elle a pour mission de favoriser le développement, le soutien, l'animation et la valorisation des activités de recherche sur la biodiversité. En 2010, Total a choisi de soutenir l'étude « Valeurs de la biodiversité » initiée par la FRB. **Depuis 2011, nous sommes partenaires du programme phare « Modélisation et scénarios de biodiversité ».**

Découvrir les actions et l'actualité de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (<http://www.fondationbiodiversite.fr/>)

Par ailleurs, Total a mis en place des observatoires de la biodiversité sur plusieurs sites représentatifs de la diversité de nos métiers, en France comme à l'étranger : usine de liquéfaction de gaz naturel au Yémen, raffinerie de Feyzin (France), site chimique réhabilité à Prémont (France). Par ce type d'action, nous souhaitons :

**favoriser les échanges** avec toutes les parties concernées (experts, ONG, autorités et communautés locales...);

**disposer de données fiables dans la durée**, pour mieux cibler nos plans d'action ;

**apporter une contribution** significative à la connaissance scientifique.

## MIEUX CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX LA PROTÉGER

En juin 2010, une campagne de **monitoring environnemental** de large envergure a été menée au large de N'Kossa, l'un de nos champs pétroliers offshore au Congo. Elle a fait intervenir des chercheurs et des laboratoires reconnus (Ifremer, l'Université d'Angers, IRIS\*, le centre de recherche de Total Petrochemicals, etc.)

L'objectif ? Évaluer différents instruments innovants de mesure de l'état des fonds marins (analyses de micro-organismes, utilisation de biomarqueurs, tests écotoxicologiques...)

Les résultats de cette étude sont en cours d'évaluation. À court terme, les méthodes les plus pertinentes feront l'objet d'un déploiement industriel. Elles contribueront ainsi à une maîtrise accrue de l'impact environnemental de nos activités pétrolières.

\* IRIS : Institut de recherches internationales et stratégiques

## Un système d'information géographique pour préserver la biodiversité sur nos sites et autour

Nous finalisons actuellement un système d'information géographique (SIG) situant l'ensemble de nos installations par rapport aux zones protégées, comme par exemple celles définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'UNESCO (programme « Man and Biosphere », Convention du patrimoine mondial), la convention Ramsar\*, etc.

Grâce à un accord passé avec le World Conservation Monitoring Centre (Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature), agence du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) en charge de la biodiversité, nous disposons de données régulièrement actualisées.

Les informations délivrées par le SIG permettront à nos managers de :

**faire évoluer les mesures** de protection de la biodiversité sur leurs sites ;

**développer des plans** de protection de la biodiversité adaptés au contexte, en partenariat avec les acteurs locaux.

\* La Convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée Convention de Ramsar (du nom de la ville iranienne où le traité a été adopté en 1971), est un traité intergouvernemental destiné à encadrer la conservation et l'utilisation des zones humides (lagunes, tourbières...) et de leurs ressources.

## **EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, EXPLORER À PROXIMITÉ D'UN ENVIRONNEMENT NATUREL À PRÉSERVER**

Les activités d'exploration se situent dans la province de l'Ituri dans la zone nord du permis, en dehors du parc des Virunga et de ses abords. Il s'agit d'une région de plaine éloignée de 300 km du territoire montagneux où la faune et la flore sont particulièrement riches dans le parc des Virunga. C'est dans cette zone méridionale et montagneuse du parc que vivent les gorilles de montagne, espèce emblématique du parc des Virunga .

Total s'est engagé à protéger les écosystèmes partout où il intervient et porte depuis longtemps une attention particulière à la protection de la biodiversité, que ce soit directement dans ses opérations mais aussi par l'intermédiaire de sa Fondation d'entreprise.

En savoir plus sur explorer à proximité d'un environnement naturel à préserver ([/fr/societe-environnement/environnement/impacts-locaux/biodiversite/En-Republique-democratique-du-Congo-explorer-a-proximite-dun-environnement-naturel-a-preserver](#))